



La DG joue du Molière !



SMBI, GOST : indemnités nulles pour ces nouveaux services...

*... mais pour le GOST, la DG a la solution :
fournir des heures de sport & une carte d'accès à une salle aux volontaires !
Un pansement ridicule face au sous-effectif dans la plupart des services !*

Sommaire

	I – Compte-rendu SOLIDAIRES	<i>pages 2 et 3</i>
	II – Déclaration liminaire SOLIDAIRES	<i>pages 4 et 5</i>
	III – Annexes sur l'expérimentation du GOST-D en AuRA : (Groupe opérationnel de soutien tactique – douane, en Auvergne-Rhône-Alpes) → n°1 : services contributeurs en effectifs → n°2 : organigramme	<i>pages 6 et 7</i>

La DG joue du Molière !

La « haute » administration nous interprète l'avare lors de sa présentation des deux nouveaux services spécialisés de la branche surveillance -le GOST et le SMBI¹-, sans contreparties indemnitàires adaptées et décentes.



GOST : un leurre !

Plutôt que temporiser pour le GOST, on sent une volonté d'aller au pas de charge tout en restant dans la droite ligne d'une politique désavouée par les Français et en l'absence d'un nouveau gouvernement durable et de budget stabilisé.



D'entrée, faussé !

Toutes les organisations syndicales (sauf l'UNSA) sont défavorables au GOST, qui se veut un service de soutien opérationnel musclé, mais EXCLUANT :

- terrorisme,
- grande criminalité organisée,
- trafic d'armes/explosifs.



Nos revendications

Pour SOLIDAIRE Douanes mieux vaudrait renforcer toutes les brigades et leur accorder les heures de sport, les formations légalement obligatoires sur temps de travail, ainsi que les demandes faites durant le cycle de négociation sur la branche surveillance.

À l'aune de nos effectifs la douane n'est pas dimensionnée pour un tel service, du fait de son manque d'implantations géographiques, contrairement à la police ou la gendarmerie.



Faute d'indemnitaire fort, de la formation !

Pour attirer le chaland, l'expérimentation dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) se fera avec du sport sur le temps de travail, des formations propres, heures de tir et techniques professionnelles de contrôle et d'intervention (TPCI) mensuelles. Un suivi des rythmes horaires, par la médecine de prévention, est aussi prévu.

En revanche, pour l'indemnitaire ce sera 150 € brut seulement en semaine d'astreinte donc environ moitié moins en net une fois par mois, avec une activité reconnue comme plus dangereuse.



Une récompense fantomatique...

Des directions seraient en train de penser à des GOST au rabais sans les avantages de l'expérimentation, ce qui nous renforce dans notre analyse que ce service sera corvéable à merci en profitant de la motivation des agents.

Seule récompense, une entrée à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) hypothétique... Probablement dans le but de se substituer à la direction des opérations douanières (DOD), pourtant efficace.



En conclusion : une expérimentation GOST au rabais

Enfin le GOST ne ferait les procédures contentieuses que sur ses propres affaires. La « haute » administration réintroduit la contrainte de vivre à moins d'1 heure de son affectation, avec un remboursement des nuits, pour cette expérimentation. Après ? Mystère...

Pour SOLIDAIRE Douanes il y a donc de fortes chances que le GOST génère :

- des conflits sur le terrain avec les brigades « soutenues » ;
- des inégalités de carrière encore plus importantes ;
- des déceptions pour ceux qui seront dégagés car vieillissants ;
- des brigades encore plus démunies.

Formation Spécialisée

Santé, Sécurité, Conditions de Travail (SSCT)

Groupe de Travail du 11/09/2025



Conditions de travail

Compte-rendu



SMBI, GOST : indemnités nulles...
...pour ces nouveaux services !

¹ GOST : groupe opérationnel de soutien tactique ; SMBI : Scanner mobile de basse intensité.

SMBI : une mise en place pas si radieuse !

Les déploiements des Scanners Mobiles de Basse Intensité (SMBI) sont en cours.



Où s' informer ?

Pour trouver la liste du matériel d'accompagnement, il faut consulter les communautés Synapse qui répertorient le matériel d'accompagnement selon votre vecteur :

- portuaire
- ou routier.

Normalement le vecteur aéroportuaire n'est pas prévu.



Problématiques rencontrées

Pour SOLIDAIRES Douanes les principaux problèmes qui apparaissent sont :

- les indemnités pour les chauffeurs poids lourds et les agents de protection (« marshalls »²!);
- la rémunération des formations données par les conseillers en radioprotection (CRP);
- l'escorte du matériel jusqu'à un garage réellement sécurisé;
- la présence de toilettes pas garantie sur site;
- la dotation en matériel d'accompagnement incomplète;
- un service à 3 si un détenteur du Camari³ l'est aussi du permis poids lourd;
- révision du code pour le permis poids lourd sur temps personnel.



Revendications SOLIDAIRES Douanes : le dédoublement et l'indemnisation !

Usage de la radiographie : Pour les scanners mobiles spéciaux (SMS) existants il y a deux détenteurs du Camari, car la recherche sur ce type d'écran est très vite éprouvante et demande donc de se relayer rapidement.

Conduite du véhicule : Des équipes composées de deux permis poids lourd, ne seraient pas de trop non plus :

- la camionnette ne pouvant dépasser 80 km/h
- et certaines directions envisageant de les faire se déplacer sur différents lieux (par exemple dans la direction interrégionale de Nouvelle-Aquitaine - DINA).

Même si la prime pour le permis lourd que nous demandons n'est pas acquise, au moins elle est justifiée et légitime.

Tromperie : La définition du rôle des « marshalls » est pour nous une « américanade » profonde sans recours ! En d'autres termes, un grand mot pour masquer une réalité médiocre, où il n'est pas prévu de suppléance des chauffeurs et camaristes.

Une équipe composée de 2 permis poids lourds et 2 camaristes, permettrait de rectifier l'inégalité de traitement que subissent les « marshalls » tant sur le plan du suivi médical⁴ qu'indemnitaire.



Nos conseils

Recouper : Vérifier votre dotation matérielle d'accompagnement par rapport à la liste Synapse.

Rendre compte : Sans réponse de date d'arrivée de votre direction, faites remonter aux équipes de la sous-direction Affaires juridiques et lutte contre la fraude (JCF) votre problématique.

Mesurer/se protéger : Chaque membre de l'équipe doit avoir un dosimètre individuel (passif) pour le suivi médical.

S'informer : Demandez des fiches réflexes qui sont en cours de rédaction lors des Comités de suivi (COSUI).



En conclusion (bis) : une dotation SMBI au rabais !

Les SMBI sont certes des outils de prime abord utiles, même si bien moins performants que les SMS, mais on peut craindre un taux de disponibilité faible, puisque l'administration ne nous fournit ni les frais de fonctionnements ni les contrats de maintenance.

À l'instar du GOST la doctrine d'emploi se fait avec un suivi médical des agents accrues que SOLIDAIRES Douanes interprète plus comme une volonté hiérarchique de se couvrir car les conditions de travail sont clairement dégradées pour les agents à cause d'une pingrerie budgétaire qui devient insupportable.

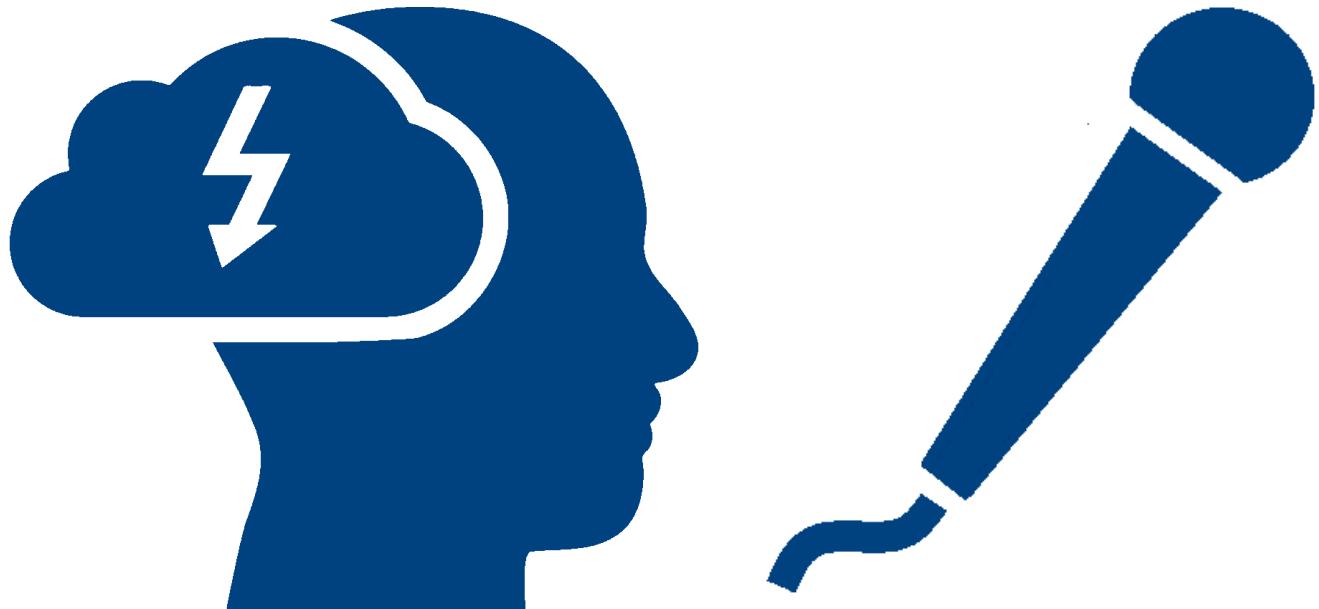
La solution SMBI, comme la composition des équipes, se fait donc bien au rabais par rapport à ce que nous avons connu. De là à en déduire que c'est la seule compétence que l'on peut désormais reconnaître à notre direction...

2 Le terme états-unien « marshall » est employé officiellement par la Direction générale.

Plutôt qu'un énième anglicisme, mêlant snobisme et complexe d'infériorité, nous rappelons que la langue française permet l'emploi d'alternatives : *agent de guet, factionnaire, gardien/agent de garde, agent de protection, sentinelle, surveillant, veilleur, vigie, etc.*

3 CAMARI : Certificat d'aptitude à manipuler les appareils de radiologie industrielle.

4 Le suivi de l'exposition au rayonnement est allégé (radiométrie passive) pour les « Marshalls » qui ne sont pas censés pénétrer dans la zone d'opération, ce qui est certes en accord avec la réglementation mais pas avec le principe de précaution, les aléas du réel s'imposant parfois au cadre prévu...



Annexe 1 :

Déclaration liminaire lue par SOLIDAIRES

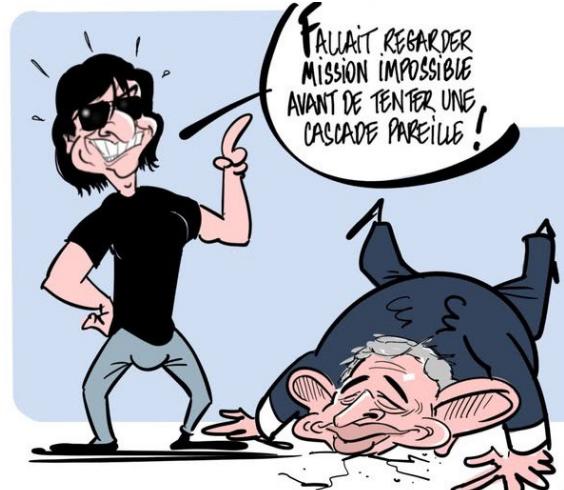
exposant notre analyse et résumant les enjeux

Mission censure !

Mardi 8 septembre 2025 fut un jour historique, puisque pour la première fois dans l'histoire de la Vème République un gouvernement est tombé après avoir engagé sa responsabilité. Suite au vote à l'assemblée nationale, une majorité écrasante vota contre la confiance au gouvernement.

Dans ces conditions, SOLIDAIRE Douanes pense qu'il est urgent d'attendre, après la désignation du Premier ministre, la nomination d'un nouveau gouvernement, avant d'envisager des réformes et autres mesures en douane qui ne pourront être budgétisées.

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,



Le GOST ? Risque augmenté... et indemnité de 0 € !

Déjà, à la dernière réunion, les organisations syndicales vous avaient remonté la dangerosité intrinsèque des groupes opérationnels de soutien tactique (GOST) et la non reprise de ce service dans les instances de « dialogue social ».

SOLIDAIRES Douanes à l'instar des agents comprend bien que la principale raison de ce dispositif est le sous-effectif. Vous-mêmes, représentants de la « haute » administration le constatez par vos difficultés de recrutements.

L'illisibilité de vos tableaux sur les effectifs de l'expérimentation dans le document d'étude d'impact en est la preuve. Les profils de douaniers expérimentés que vous recherchez ne sont pas intéressés à participer à cette expérimentation.

Tout comme nous ils ont bien compris qu'il n'y aura aucun intérêt financier et qu'ils seront encore plus corvéables à merci qu'en brigade. Tout cela avec une complexité hiérarchique du fait de l'hétérogénéité des missions.

Vous passez sous silence, dans les comptes rendus du médecin coordinateur national et de l'Inspecteur santé sécurité au travail (ISST) (fiche 1), la dangerosité des missions puisque les GOST pourraient aider d'autres services que des brigades, donc n'ayant pas la même formation initiale. Rien n'est prévu pour créer un collectif habitué à travailler ensemble, ce n'est pas votre but de créer des unités soudées. Or pour des missions dangereuses, vous soulignez dans chaque document que le but est de lutter contre la criminalité organisée, cette habitude du travailler ensemble est vitale, au sens propre. **Aucune vraie doctrine d'emploi** selon les missions que ces groupes seront amenés à conduire, non plus.

Pour SOLIDAIRE Douanes plutôt qu'essayer d'avancer à marche forcée vous devriez reporter cette expérimentation pour à minima obtenir un intérêt financier à cette contrainte et définir précisément le périmètre des interventions, mais le mieux serait d'obtenir des effectifs supplémentaires et ainsi abandonner cette absurdité qui cherche à pallier le sous effectif douanier que l'observatoire interne relate plus que jamais.

En ce qui concerne les scanners mobiles de basse intensité (SMBI), si nous vous sommes gré d'utiliser les fonds européens nous avons peur que ce matériel, faute d'évaluation budgétaire poussée, ne reste au garage.

Rien dans la documentation communiquée sur les budgets de maintenance et de fonctionnement. Le taux de disponibilité de ce matériel ne sera forcément pas extraordinaire en ne doublant ni le camariste, ni le chauffeur poids lourd (PL). En matière de prime là aussi votre pingrerie budgétaire ne motive pas les agents, les conditions de travail non plus, mais nous y reviendrons en séance, de même que sur l'avancement de leurs déploiements.

La délégation SOLIDAIRE Douanes, le jeudi 11 septembre 2025



Annexes

sur l'expérimentation du GOST-D en Auvergne- Rhône-Alpes (AuRA)

 **Annexe n°1 : services contributeurs en effectifs du GOST-D**
(groupe opérationnel de soutien tactique douane)

 **Annexe n°2 : organigramme GOST-D**



Annexe n°1 : services contributeurs en effectifs du GOST-D

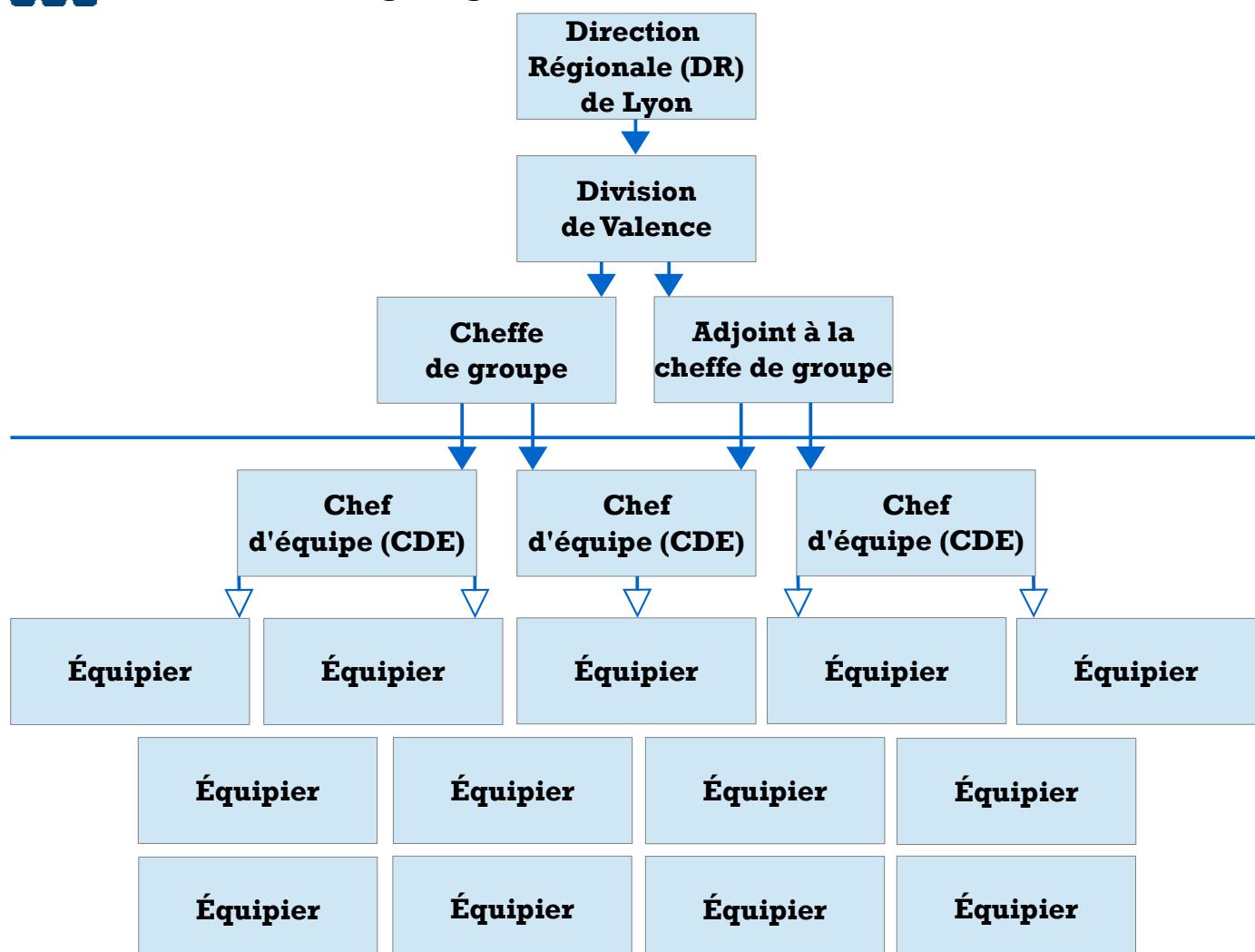
Services	Catégories				Total
	A+	A	B	C	
BSI Lyon	-	-	1	4	5
BSI Romans	-	-	1	1	2
GIR Lyon	-	1	-	-	1
CRPC Lyon	-	-	1	-	1
BSI Saint-Étienne	-	-	-	1	1
BSI Bourg-en-Bresse	-	-	1	2	3
BSI Saint-Julien(-en-Genevois)	-	-	-	2	2
BSE Saint-Julien(-en-Genevois)	-	-	1	-	2
BSE Vallard	-	-	-	1	1
BSI Grenoble	-	-	-	1	1
BSI Chamonix	-	-	-	1	1
Total	0	1	5	13	19

Lexique :

- BSE : brigade de surveillance extérieure ;
- BSI : brigade de surveillance intérieure ;
- CRPC : cellule régionale de programmation des contrôles ;
- GIR : groupe interdépartemental de recherches (ex-groupe d'intervention régional) ;



Annexe n°2 : organigramme GOST-D



**Groupe Opérationnel de Soutien Tactique
& Scanner Mobile de Basse Intensité :**

La DG joue du Molière !



SMBI, GOST : indemnités nulles pour ces nouveaux services !

... mais pour le GOST, la DG a la solution : fournir des heures de sport & une carte d'accès à une salle aux volontaires !

Un pansement ridicule face au sous-effectif dans la plupart des services !



Syndicat SOLIDAIRE Douanes

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !